

DU KRIEGSMUSEUM AU MUSÉE  
DE LA GUERRE DE 1870 ET  
DE L'ANNEXION À GRAVELOTTE :  
DE LA MÉMOIRE À L'HISTOIRE

MUSÉE DE GUERRE  
GRAVELOTTE



Le Musée de la Guerre de 1870 et de l'annexion devrait ouvrir ses portes en 2011 ou 2012. Bien différent de son prédécesseur, le *Kriegsmuseum*, ce futur musée départemental dépassera la guerre : il ne sera pas un musée militaire. Il englobera toute une période, celle du *Reichsland* jusqu'en 1918. L'histoire de l'annexion, si importante dans la mémoire et l'identité mosellane, y tiendra donc une place de choix. Pour abriter ce projet, un nouveau bâtiment d'environ 2 200 m<sup>2</sup> sera construit en face de la Halle du Souvenir.

(1) – Le musée de la Cour d'Or de Metz a déposé au musée départemental les modèles en plâtre de ces médaillons. Ils seront présentés dans l'exposition permanente.  
(2) – Archives départementales de la Moselle  
12 AL 288 liasse 1 : lettre en date du 8 avril 1908 de Viktor Erpeldinger à son notaire.

### GRAVELOTTE PENDANT LA PÉRIODE DU REICHSLAND : UN HAUT LIEU DE COMMÉMORATION ET DE MÉMOIRE

L'histoire du musée de Gravelotte est mal connue. Pourtant, ce musée joua un rôle important dans le processus mémoriel et commémoratif de la guerre pendant la période du *Reichsland*.

À Gravelotte se trouvait déjà le cimetière auquel on ajouta la Halle du Souvenir, *die Gedenkhalle*, conçue par l'architecte Hermann Albrecht et inaugurée en mai 1905 par l'empereur Guillaume II (fig. 1 à 4). L'abside du bâtiment abritait une grande statue en bronze dorée, l'Ange de la Victoire, sculptée par Ludvig Cauar de Berlin, et offerte par l'empereur lui-même. La statue comportait des incrustations d'agates et de grenats (fig. 5). Il y avait d'autres sculptures dont une série de médaillons (1) en bronze du messin Gustave Knittel. Le projet de la Halle du Souvenir prit corps après la destruction, en 1901, de la Tour du Souvenir élevée au Point-du-Jour en 1895, sur la commune de Rozérieulles. Elle était destinée à découvrir le champ de bataille mais, en 1899, la construction du fort *Kaiserin* (Jeanne d'Arc) à proximité en causa finalement la destruction (fig. 6). Les médaillons en bronze de la Halle du Souvenir étaient d'ailleurs prévus à l'origine pour cette tour. Avec le musée et la Halle du Souvenir, le village de Gravelotte devenait un lieu de référence dans le dispositif mémoriel et commémoratif auquel répondait, comme en pendant, le Monument National et le musée de l'abbé Faller à Mars-la-Tour, en territoire demeuré français.

À l'origine, le musée de Gravelotte fut créé à l'initiative d'un particulier, Viktor Erpeldinger, commerçant à Metz et d'origine lorraine. Il habitait la maison à droite du musée. Pour rassembler les collections, il fit de nombreux voyages en Allemagne (2) et, bien sûr, sollicita les Lorrains qui pouvaient posséder des objets ramassés sur le champ de bataille. Erpeldinger fit construire finalement un musée à la façade néo-gothique que l'on peut voir sur les photos et les cartes postales de l'époque (fig. 7). Le musée fut ouvert en 1874.

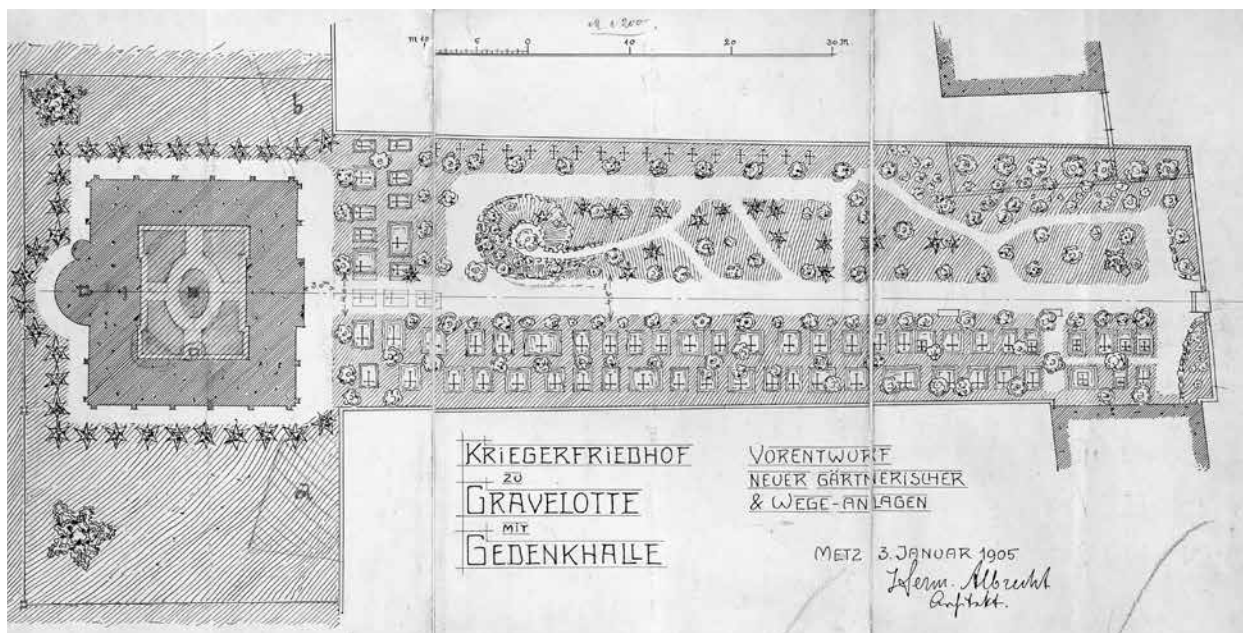


Fig. 1 : Plan d'aménagement de la Halle du Souvenir et du cimetière, 1905 (Arch. départ. Mos. 6 AL 346).



Fig. 2 : La Halle du Souvenir en travaux (Arch. départ. Mos. 14 T 12).  
On remarque le buste de Guillaume I<sup>er</sup> et un sculpteur au travail.



Fig. 3 : Inauguration de la Halle du Souvenir par l'empereur Guillaume II le 11 mai 1905. On devine l'empereur de dos.



Fig. 4 : La Halle du Souvenir, état actuel. L'aménagement paysager d'origine a disparu ce qui nuit à la qualité du lieu.



Fig. 5 : Ange de la Victoire, œuvre de Ludvig Caué, Halle du Souvenir, Gravelotte.

En 1907, Erpeldinger et sa sœur Elisabeth (ils étaient sans héritiers) proposèrent de revendre le musée, les collections et la maison d'habitation voisine à l'Association pour l'ornementation et l'entretien des tombes et des monuments (*Vereinigung zur Schmückung und fort-dauernden Erhaltung des Kriegsgräber und Denkmäler*) qui en accepta le principe. Le Président de Lorraine, le comte von Zeppelin-Aschhausen, s'y opposa, estimant le prix de la transaction trop élevé. Déçu de la réaction des autorités, Viktor Erpeldinger écrit à son notaire le 8 avril 1908 pour lui faire savoir qu'il ne baissera pas le prix fixé pour le musée et la maison d'habitation voisine : « Si je devais compter mes vingt années de travail, de voyages et de dépenses, j'arriverai à un chiffre dépassant le double du prix par moi demandé. [...] ma collection est unique et je ne manque pas d'amateurs qui ne marchanderont pas. Cela serait dommage que cela parte de Gravelotte car le Musée est connu du monde entier et a toujours été jugé d'une manière favorable (3) ».

(3) – Voir note 2. Lettre rédigée sur papier à en-tête de l'*HOTEL UND CAFE TÜRC, ESPLANADENSTR.*, Metz.

(4) – Je donne ces jalons avec réserve. Une étude plus précise des sources conservées aux Archives départementales de la Moselle et peut-être dans d'autres fonds, à Strasbourg ou à Berlin par exemple, permettrait sans doute de mieux comprendre cette histoire.

Les collections rassemblées par Erpeldinger étaient riches, plusieurs inventaires en témoignent, dont le petit guide du musée (fig. 11) édité en français et en allemand. Évidemment, elles se composaient principalement d'objets militaires français et allemands, mais aussi de peintures et de gravures. On peut aussi en trouver plusieurs listes dans les archives en rapport avec les négociations de rachat du musée.

Finalement, après de nombreux échanges, les archives en témoignent, le *Kyfferhäuserbund der deutschen Landes-Kriegerverbände*, représenté à Metz par l'Association pour l'ornementation et l'entretien des tombes et des monuments, acheta le musée (fig. 8) en 1910 ou en 1911 (4). Notons encore que J.B. Keune, directeur du musée de Metz, intervint dans la question de son rachat et que les autorités supérieures, à Strasbourg et à Berlin, furent aussi saisies. Enfin, le *Kyfferhäuserbund* avait des projets d'agrandissement mais malheureusement la Première Guerre mondiale ne permit pas leur réalisation.

Erpeldinger, lorrain d'origine, semble loyal envers les autorités administratives du *Reichsland*. Son objectif est de valoriser la mémoire allemande et de faire participer le musée au processus mémoriel et commémoratif allemand. Les manifestations patriotiques et les cérémonies avec les anciens combattants sont régulières à Gravelotte et autour des monuments régimentaires, nombreux dans la campagne environnante. Le musée est un passage obligé de tous ces vétérans qui se rendent sur les lieux des combats avec leur famille (fig. 9), et les autorités, le maréchal von Haeseler par exemple, y viennent à l'occasion de cérémonies et commémorations (fig. 10).

Cependant, Erpeldinger manifeste son souci de ne pas oublier les combattants français et a même le projet de construire à Gravelotte un monument commémoratif en vue de la réconciliation franco-allemande, ce qui peut paraître des plus étonnants ! Il écrit, dans la même lettre à son notaire que nous avons déjà citée : « Je vous remets par le porteur un projet de monument imaginé par moi qui ferait bien pour le comité de rapprochement franco-allemand et qui, élevé dans le village de Gravelotte ferait très bon effet. »

## APRÈS 1918 : UNE LENTE DÉGRADATION

En 1918, le « Musée de guerre » (traduction littérale de l'allemand *Kriegsmuseum*) fut placé sous séquestre et remis à la commune qui en devint ainsi propriétaire. Entre les deux guerres, des regroupements de tombes et des exhumations mirent au jour des objets qui furent transférés au musée.

On ne s'étonnera pas qu'après la Première Guerre mondiale, 1870 ne fut plus guère célébré, surtout à Gravelotte. De nombreux monuments avaient été endommagés et les bronzes avaient la plupart du temps disparus. La décoration de la Halle du Souvenir, statues ou médaillons, avait été détruite. Les commémorations du 11 novembre remplacèrent dorénavant les anciennes cérémonies et le musée militaire n'avait plus le même attrait.

De septembre à novembre 1944, Gravelotte se trouva pris entre Allemands et Américains. Le village subit donc de nombreux dommages dus aux bombardements et aux combats. C'est sans doute pendant cette période que le musée fut pillé. En 1952, un musée provisoire fut aménagé dans un local et les collections, ou ce qui en restait, y furent rassemblées. Le musée avait subi des dégâts car le bâtiment ne fut pas conservé. Il fut imaginé la possibilité de construire un musée en face de la Halle du Souvenir et donc d'abandonner l'ancien bâtiment. Ce projet n'a pas été retenu et, en 1958, un nouveau musée s'ouvrit à l'emplacement de l'ancien, grâce en particulier à l'aide de l'association des amis du musée de Gravelotte et du Souvenir français, la commune restant la propriétaire du bâtiment et des collections. Une façade néo-classique remplaça la façade si intéressante du musée d'origine (fig. 12). Derrière cette nouvelle façade, le musée ne comportait en fait qu'une seule salle munie d'un éclairage zénithal (fig. 13 et 14).

(5) – Nous remercions M. Paul de nous avoir confié ce document, suite aux 29<sup>e</sup> Journées d'études. Sur trois pages, F.-Y. Le Moigne expliqua ce que pour lui pouvait être le musée. Quelle ne fut pas la surprise de la Conservation de constater que les principaux thèmes développés en quelques lignes par F.-Y. Le Moigne, se retrouvent en grande partie dans le programme scientifique du futur musée !

La reconstruction du musée motiva des dépôts de la ville de Metz et du Tribunal de Grande Instance de Metz. On compléta les collections par de nombreuses reproductions de documents historiques, de cartes et probablement d'estampes, dont des images d'Épinal. Le grand diorama de la bataille de Gravelotte, réalisé par un Allemand, le Dr Christ, ainsi qu'une carte en relief de la bataille complétèrent encore les collections. Enfin, quelques objets concernant la Deuxième Guerre mondiale, principalement des dons, furent exposés dans le but d'évoquer les combats livrés par l'armée Patton pour la libération de Metz.



Fig. 6 : Tour du Souvenir, 1895  
(Bibliothèques médiathèques de Metz, collections photographiques, fonds Prillot).

Malgré cette tentative de faire revivre le musée, la prétention de la nouvelle façade ne pouvait cacher la modestie du projet. Les collections qui subsistaient pouvaient encore présenter quelques qualités malgré les disparitions dues à la guerre. Quelques photos datant de 1970, année du centenaire, montrent encore des collections intéressantes. Tous ces objets avaient disparus quelques 20 ans après ...

En 1985-86, le maire de Gravelotte, Claude Paul, essaya de développer un nouveau projet dans un bâtiment situé plus loin vers Rezonville, au n° 47 de la route de Verdun. Il fit appel à l'historien François-Yves Le Moigne pour établir les grandes lignes d'un programme qu'il traça en quelques feuillets (5). Une étude architecturale fut même entreprise, mais ce projet n'eut pas de suite.

En 1992, le Parc Naturel Régional de Lorraine créa un Syndicat intercommunal afin de permettre le recrutement d'un conservateur. Celui-ci devint théoriquement responsable des trois musées contrôlés par le Ministère de la Culture situés sur son territoire : le musée du Sel de Marsal, le musée d'Art et d'Histoire de Vic-sur-Seille et le musée militaire de Gravelotte. Le Parc permit la réalisation d'un pré-inventaire des collections qui fut particulièrement utile par la suite.



Fig. 7 : Carte postale :  
le Kriegsmuseum avant 1918.

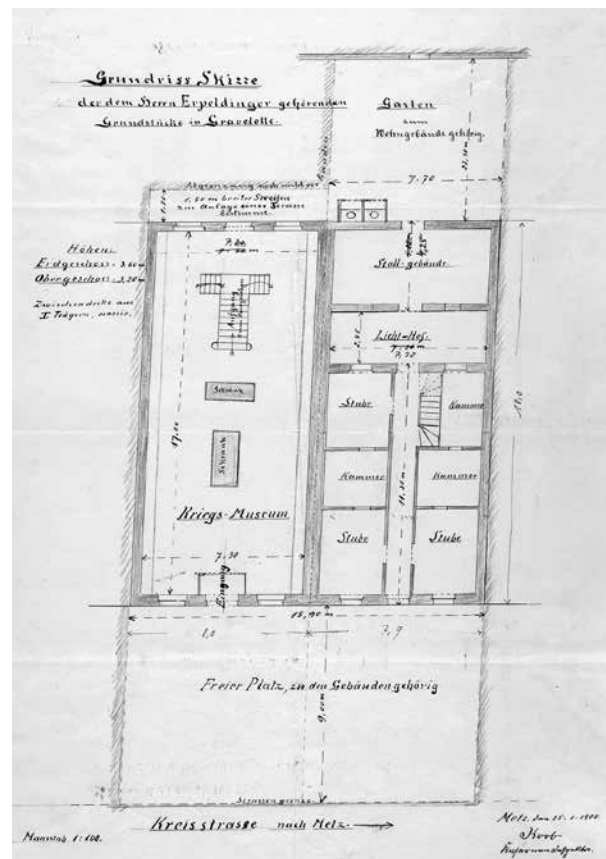


Fig. 8 : Plan du musée et de la maison de Viktor Erpeldinger (Arch. départ. Mos. 12 AL 288).

En 1996, le Conseil général de la Moselle créa une conservation départementale des musées dont l'un des objectifs fut de reprendre la gestion des trois musées contrôlés situés sur le territoire du Parc. Le poste de conservateur fut finalement transféré au Département en 1998.

Le Département reprit tout d'abord le musée de Vic-sur-Seille et créa le musée départemental Georges de La Tour, en remplacement de l'ancien musée communal. La même procédure fut suivie pour celui de Gravelotte, grâce à la collaboration de son maire, Léon Muller, qui comprit l'importance du projet pour sa commune. Le 31 mars 2000, le Conseil municipal de Gravelotte prit en effet une délibération par laquelle il transférait la gestion des collections communales au Département. Il décida également la fermeture définitive et complète du musée communal au profit d'un futur musée départemental.

Il revenait maintenant à la Conservation départementale d'élaborer et de proposer un nouveau projet.

## LE PROJET DE MUSÉE À GRAVELOTTE

L'objectif général du musée est de présenter au public la guerre de 1870, tout particulièrement en Moselle, mais aussi ses causes et ses conséquences, l'annexion et la période du *Reichsland*, nous menant ainsi jusqu'en 1918 (6). Ce n'est donc pas un musée militaire mais plutôt un musée d'histoire de la Moselle de 1870 à 1918.



Fig. 9 : Une famille en visite à Gravelotte, au pied du monument du bataillon de chasseurs n° 8 (collections du musée de la guerre de 1870 ; Inv. 1996.19.14).

L'exposition permanente comportera 5 parties :

- les causes de la guerre de 1870,
- la guerre de 1870, plus particulièrement autour de Metz (siège de Metz compris),
- les conséquences immédiates, le traité de Francfort,
- le *Reichsland Elsass-Lothringen* (en mettant surtout l'accent sur la Moselle),
- le souvenir et les commémorations sous différentes formes : la peinture et en particulier le Panorama de Rezonville peint par Édouard Detaille et Alphonse de Neuville, les monuments, les fêtes et commémorations et les anciens combattants.



Fig. 10 : Carte postale : un défilé militaire passant devant l'auberge de Gravelotte (collections du musée de la guerre de 1870 ; Inv. 2003.51.1).



Fig. 11 : Le guide du musée, édition française.



Fig. 12 : La façade néo-classique du musée construit en 1958.

## LES COLLECTIONS

Les collections sont le fondement même d'un musée. L'ancien fonds du musée de Gravelotte n'aurait pas suffi à l'élaboration d'un tel projet. La Conservation s'engagea donc dans la recherche de nouvelles collections par acquisition ou par dépôt, en tenant compte des nouvelles orientations historiques. Le Conseil général de la Moselle consentit un effort financier remarquable afin de constituer un fonds suffisant à la réalisation du projet. Les collections se composent majoritairement d'objets militaires, mais la Conservation put acquérir des œuvres d'art, des photographies et des objets historiques divers. Des dépôts complètent le fonds propre. Les plus importants d'entre eux proviennent de l'ancien musée Faller de Mars-la-Tour (7) et du musée de la Cour d'Or, mais d'autres institutions ont consenti des dépôts comme les musées de Pau, d'Agen, de Verdun, de Bar-le-Duc, de Chambéry, le musée Carnavalet de Paris ou encore le musée de l'Armée.

Pour être plus précis, les collections comptent à ce jour 6 151 numéros d'inventaire soit environ 5 615 « objets » (8). Le fonds de l'ancien musée de Gravelotte comprend 1 008 numéros seulement, il n'est donc pas majoritaire. Les collections militaires françaises correspondent à environ 1 196 numéros et les collections militaires allemandes à 631 numéros. Dans d'autres domaines, le fonds comporte aussi 65 peintures, 690 estampes, 732 manuscrits, 1581 photographies...

Les collections militaires dominant, certes, par leur nombre, mais toutes ne seront pas exposées et il conviendra de les présenter au moins partiellement par rotation. Enfin, s'agissant d'un musée d'histoire, l'image, l'audiovisuel et le multimédia joueront un rôle important dans l'exposition permanente pour raconter cette histoire.

## L'HISTOIRE DU REICHSLAND

L'histoire de la période de l'annexion tiendra une place de choix dans l'exposition permanente. Le regard porté sur la période du *Reichsland* permettra d'en dégager une meilleure compréhension en tenant compte des dernières orientations de la recherche (9).

Outre l'organisation militaire et administrative du *Reichsland*, on soulignera surtout l'importance et les enjeux de la nouvelle frontière et les différentes formes de germanisation et de « résistance » – j'utilise ici des guillemets – qu'il faudra nuancer. On y évoquera par exemple l'intégration politique au *Reich*, l'intégration culturelle et religieuse, l'urbanisme et l'architecture comme facteurs de germanisation, la presse d'orientation allemande et celle d'orientation française, la protestation et son prolongement avec l'émergence d'un « particularisme lorrain ». On portera aussi un regard sur la Moselle vue de la France où le souvenir des « provinces perdues » est magnifié et acquiert une charge émotive forte qui se traduit, en outre, par la volonté de « Revanche ».

(6) – Ce projet, dans ces différentes dimensions, a été présenté dans le n° 8 de la revue *50 SEPT* (décembre 2007).

(7) – « Mars-la-Tour et Gravelotte, symboles de la guerre de 1870 », in *50 sept*, n° 10, 2008, p. 42-45.

(8) – Un objet, au sens habituel du terme, peut en effet comporter plusieurs numéros d'inventaire s'il possède plusieurs parties.

(9) – Le Conseil scientifique, présidé par le Professeur François Roth et co-présidé par le Professeur Alfred Wahl, réunit des conservateurs et des historiens français et allemands, dont certains de l'Université de Metz. Ce Conseil a assuré le suivi du travail historique et a orienté le contenu du programme de l'exposition permanente.



## SOUVENIR ET COMMÉMORATIONS

Un autre aspect en rapport avec l'histoire de la période du *Reichsland* est celui de la mémoire de la guerre. La situation du musée sur le champ de bataille et sa liaison avec la Halle du Souvenir, rendait en effet nécessaire de consacrer une des parties de l'exposition permanente au souvenir et aux commémorations de la guerre. On y retracera l'histoire des commémorations françaises et allemandes, on proposera aux visiteurs une compréhension des monuments par l'étude typologique (10) et on les renverra à des circuits de visite des monuments, en se faisant d'ailleurs le relais d'initiatives locales, promues par les communes, les associations et le Parc Naturel Régional de Lorraine. On s'attardera sur les deux extrémités du champ de bataille : Gravelotte et son pendant resté français après 1871, Mars-la-Tour. Dans ce phénomène commémoratif, les musées des deux communes jouèrent d'ailleurs un grand rôle. On n'oubliera évidemment pas les acteurs principaux de la commémoration que sont les anciens combattants, qu'ils soient d'origine allemande ou française.

### MÉMOIRE ET HISTOIRE À GRAVELOTTE

(10) – Cet aspect est mieux connu aujourd'hui grâce au travail de l'Inventaire départemental qui, sous la direction de Marie Gloc-Dechezle-prêtre, a réalisé un travail particulier sur cette question.

(11) – Il s'agit de la loi Gayssot de 1990, la loi de 2001 sur la reconnaissance du génocide arménien, la loi Taubira de 2005 sur l'esclavage et la traite négrière et la loi Mekachera, également de 2005, sur les Français rapatriés. D'autres événements ont pu encore marquer le débat sur la mémoire et l'histoire.

(12) – Rapport demandé par les ministres de la Culture et de la Défense à Hervé Lemoine, conservateur du patrimoine : **LA MAISON DE L'HISTOIRE, POUR LA CRÉATION D'UN CENTRE DE RECHERCHE ET DE COLLECTIONS PERMANENTES DÉDIÉ À L'HISTOIRE CIVILE ET MILITAIRE DE LA FRANCE**, avril 2008.

Tracer l'histoire du souvenir de la guerre et des commémorations, nous amène à évoquer un autre aspect qui se développera à Gravelotte et qui aura une incidence sur la vie du musée. Il est en effet prévu de réutiliser l'ancien musée pour en faire un lieu de commémorations patriotiques de tous les Mosellans morts les armes à la main lors de la guerre de 1870 et des deux guerres mondiales. Ce projet du Département renforcera la nature mémorielle du lieu dont la Halle du Souvenir est l'élément essentiel. L'idée exprimée par Philippe Leroy, président du Conseil général, lors de la réunion des associations d'anciens combattants à Montigny-lès-Metz en octobre 2007, est de faire « un mur des noms », ce monument devant, « par son dépouillement, inciter au recueillement. [...] Il sera le lieu où nous nous réunirons pour nous recueillir et aussi célébrer notre passé. »

Ce projet commémoratif troublera-t-il l'image du musée ? Ne court-on pas le risque de confondre mémoire et histoire ? Quelles peuvent être les relations entre un musée et un lieu de commémorations ? Comment articuler mémoire et histoire sur le même site ? Un musée d'histoire comme celui de Gravelotte est-il ou peut-il être un lieu de mémoire ?

Ces questions, qu'il faut se poser, peuvent être replacées dans le débat général qu'a suscité en France la promulgation des lois dites « mémorielles » de 2001 et de 2005 (11). Ces lois soulevèrent de vives réactions chez les historiens qui répliquèrent par un « manifeste » publié dans le journal *Libération* le 13 décembre 2005. Les débats qui s'ensuivirent ont montré combien le rapport entre mémoire et histoire peut être délicat, tout au moins en France. Le récent rapport d'Hervé Lemoine sur la création d'une « Maison de l'histoire de France » (12) recommande clairement de rompre avec les politiques mémorielles passées et de favoriser une nouvelle approche de l'histoire et de la mémoire fondée sur une méthodologie historique sûre.

C'est pourquoi, il convient de rappeler que la mémoire n'est pas l'histoire et que cette affirmation doit être toujours le fondement d'un musée d'histoire contemporaine ou d'histoire des conflits. Jean Guibal, conservateur du patrimoine et directeur de la culture du Département de l'Isère, l'exprimait ainsi : « La mémoire n'est pas l'histoire, l'appel à la mémoire est un acte culturel et elle peut à la rigueur devenir un matériau pour l'histoire. Mais l'histoire est une discipline scientifique qui doit toujours critiquer ses sources, qu'elles soient écrites ou orales <sup>(13)</sup> ». Pour le musée, la mémoire est donc objet d'histoire, « matériau pour l'histoire », et à cet objet doit être appliquée la méthodologie de l'histoire. Cependant, l'acte mémoriel (commémoration, repentance, devoir de mémoire, etc.) est légitime en soit quand il n'est pas négation du fait historique. Pour autant, l'histoire ne doit pas être soumise à la mémoire, trop souvent incarnée par des groupes de pression catégoriels.

(13) – Jean Guibal, « Cultiver les mémoires du peuple », L'Observatoire des pratiques culturelles, n° 33 mai 2008.

(14) – Le musée de Gravelotte a été imaginé comme un lieu pouvant évoquer d'autres périodes que celles de la guerre de 1870 et de l'Annexion, en particulier en coordination avec la Maison de Robert Schuman et des collaborations avec le monde de la recherche.

C'est seulement dans cette perspective et dans le respect de l'histoire et de sa méthodologie que l'on pourra établir à Gravelotte une relation complémentaire et sans confusion, entre le musée et le lieu de mémoire. L'organisation des espaces et le projet scientifique du musée ont pris en compte ces données et la différenciation entre les fonctions apparaît avec évidence. Le musée, la Halle du Souvenir et le « Mur des Noms » qui sera aménagé dans l'ancien musée, sont très nettement individualisés et proposeront aux visiteurs des approches différentes : interrogation d'une mémoire et sensibilisation autour de la Halle du Souvenir, histoire au musée et démarche mémorielle avec le « Mur des Noms ». D'autre part, et nous l'avons déjà signalé, la mémoire est objet d'étude historique au sein de l'exposition permanente. Les différents regards se complètent donc et l'on peut penser que, dans ce cadre, le musée pourra aussi s'ouvrir à une histoire plus récente du département, permettant ainsi une meilleure connaissance et une meilleure diffusion de l'histoire de la Moselle contemporaine <sup>(14)</sup>. Mais l'histoire du musée départemental de Gravelotte ne fait que commencer.



Fig. 13 et 14 : L'ancien musée de Gravelotte, aujourd'hui fermé, tel qu'il était en 1997. Toutes les collections ont été transférées dans des réserves et ont reçu un traitement adapté, en vue de leur bonne conservation (nettoyage, désinfection, restauration, conditionnement).